

Microkinésithérapie

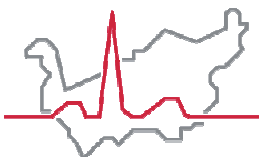
INFORMATION AUX PATIENTS



Comment aider à évacuer les traumatismes du corps ?

Dans la vie quotidienne, notre organisme s'adapte entre l'équilibre intérieur et le monde extérieur. Certains événements perturbent cet équilibre.

Ce feuillet propose des solutions pour retrouver une harmonie.



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

Qu'est-ce que la microkinésithérapie ?

Dans notre vie quotidienne, notre organisme doit sans cesse s'adapter entre notre équilibre intérieur et le monde extérieur.

Si un traumatisme vient perturber cet équilibre, notre corps suit deux possibilités :

- soit il gère cette dysbalance et se rééquilibre par lui-même ;
- soit il ne gère pas et ce déséquilibre laisse une trace dans la mémoire du corps.

C'est ce que nous appelons une cicatrice pathogène.

La microkinésithérapie aide le corps à évacuer tous les traumatismes passés ou présents qu'il garde en mémoire et qui l'empêchent de bien fonctionner, comme des grains de sable dans une mécanique.

Les différents traumatismes peuvent être actuels ou datés de plusieurs années. La cicatrice pathogène est une mémoire de l'événement. Même si la trace reste, vous aurez l'impression d'être guéri. Cependant, lorsque nous cumulons plusieurs cicatrices pathogènes, notre corps développe des douleurs, une maladie... Il ne pourra plus lutter car il sera trop affaibli et des pathologies chroniques ou un mal-être pourront s'installer.

Différents rythmes vitaux existent dans notre intérieur mais aussi sur la peau. Votre microkinésithérapeute palpe ces micromouvements sur votre peau selon des cartographies corporelles précises, afin de vérifier si ces rythmes sont normaux. Si l'on rencontre une perturbation dans ces rythmes, cela signifie qu'une cicatrice pathogène crée un dysfonctionnement à cet endroit.

Cette technique est réservée aux médecins et aux physiothérapeutes. Elle peut être utilisée en complément d'un traitement physiothérapeutique ou médical, ou encore à titre préventif.

Quels problèmes sont traités par la microkinésithérapie ?

La microkinésithérapie touche aussi bien les problèmes physiques qu'émotionnels, en évacuant les cicatrices du passé. Cette technique peut s'appliquer sur des blessures de type traumatique (chocs physiques), sur des suites d'opération (manque de mobilité, intoxication médicamenteuse ou suite à une anesthésie, douleurs...), sur des dysfonctionnements articulaires et musculaires, sur des perturbations émotionnelles de différentes étiologies.

Votre microkinésithérapeute saura également traiter des problèmes à distance, car souvent notre corps crée des réactions en chaîne, perturbant plusieurs zones. Le/la microkinésithérapeute considère le corps dans sa globalité.

Comment se déroule une séance ?

Après que vous lui ayez exposé les raisons de votre venue, votre thérapeute va chercher ces différentes cicatrices pathogènes sur votre corps, par de la micropalpation, et effectuer une stimulation pour réinformer votre corps, de manière à ce qu'il se remette en route par lui-même.

Pour cela, il faudra un à deux jours à votre organisme pour entreprendre ce travail, ce qui peut apporter une légère fatigue. Prévoyez donc un temps de repos après vos séances, durant lequel l'hydratation est importante : nous vous conseillons de boire un litre et demi à deux litres par jour dans la semaine après votre séance, afin de faciliter le travail d'élimination.

Généralement, une à deux séances devraient suffire. Si plusieurs séances sont nécessaires (trois au maximum pour un symptôme donné), il est préférable qu'elles soient espacées de trois semaines à un mois, pour laisser le corps faire son travail. Si un problème est aigu, deux séances rapprochées peuvent être nécessaires. Votre microkinésithérapeute adaptera les séances selon les raisons de votre consultation.

Est-ce remboursé par les assurances ?

Seulement certaines assurances complémentaires prennent en charge une partie du traitement. Renseignez-vous auprès de votre assurance.

CONTACTS

**Hôpital du Valais – Centre Hospitalier du Valais Romand
Secteur médicothérapeutique – Service de physiothérapie**

Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)

Route de la Moubra 87, 3963 Crans-Montana, T 027 603 81 33

Hôpital de Sierre

Rue St-Charles 14, 3960 Sierre, T 027 603 78 65

Hôpital de Sion

Avenue du Grand-Champsec 80, 1951 Sion, T 027 603 88 45

Hôpital de Martigny

Avenue de la Fusion 27, 1920 Martigny, T 027 603 94 39

Clinique Saint-Amé

Vers Saint-Amé 10, 1890 Saint-Maurice, T 027 604 68 73

Hôpital de Malévoz

Route de Morgins 10, 1870 Monthey, T 027 604 73 93